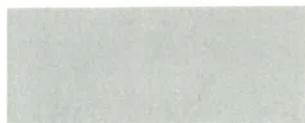


14 mars 2022

Dossier de presse

Pacte Nièvre : poursuite de la dynamique avec de nouveaux engagements

Signature de l'avenant au Pacte le 14 mars 2022



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

niÈVRE
le département

nevers
AGGLOMÉRATION

 **PAYS
NIVERNAIS
MORVAN**


Ville de
NEVERS

**Val
De
Loire
Nivernais**

SOMMAIRE

4

La Nièvre
en quelques chiffres

Le Pacte Nièvre,
une démarche inédite

5

6-7

100 % des actions
du Pacte engagées

Des actions exemplaires du Pacte
pour le territoire de la Nièvre

8-15

Bilan financier

16

17-22

La dynamique
se poursuit avec
de nouveaux engagements

Annexe:
tableau des actions
du Pacte

23-25

La Nièvre en quelques chiffres :



204 452 habitants

Population légale 2019, source INSEE



30,19

habitants / km²



15,5 %

Taux de pauvreté



3 250

étudiants



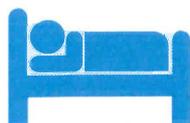
2 748

exploitations agricoles



28 %

Taux de déploiement
du haut débit,
toutes zones confondues



4,5 millions

de nuitées touristiques
(données 2020)



19

Petites Villes de Demain

Villages du Futur

14

Villages du Futur

Le Pacte Nièvre, une démarche inédite, c'est :



Une **mobilisation** de l'ensemble des partenaires institutionnels et des forces vives du territoire visant à lui donner une nouvelle attractivité en s'appuyant sur ses atouts et en cherchant des solutions concrètes à ses principales difficultés.



Une **démarche dynamique** pour la réalisation de 36 actions et sous-actions réparties en 4 objectifs : la revitalisation du territoire, la jeunesse, les filières structurantes et l'attractivité touristique et culturelle.



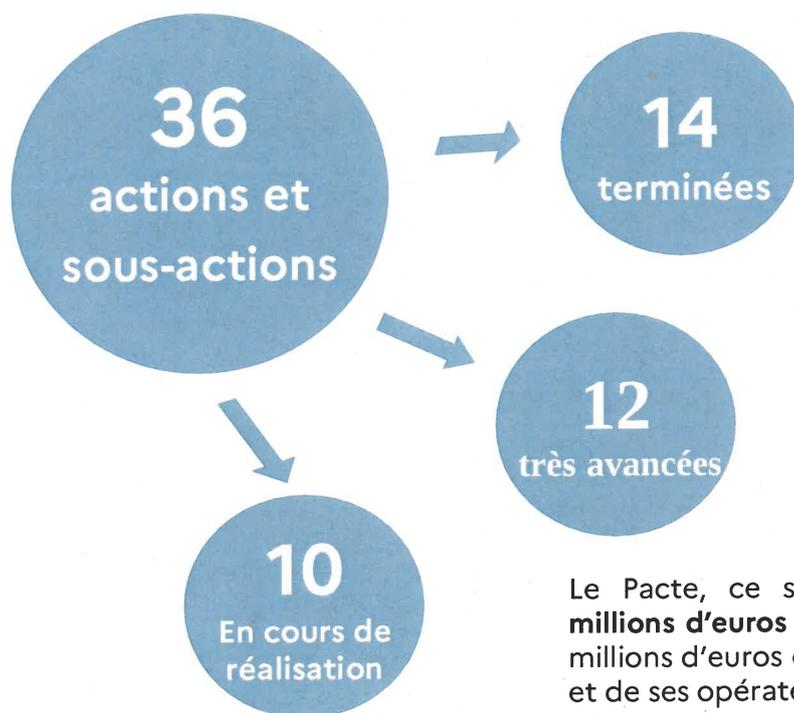
Une **nouvelle démarche** qui part des projets portés par les **acteurs du territoire** pour fédérer les ressources au service de ces projets.

100 % des actions engagées

40 % des actions terminées

En mars 2017, le Premier ministre a confié au Préfet de la Nièvre le soin de conduire une **réflexion stratégique d'attractivité, partagée avec les Élus du territoire**, pour le développement de la Nièvre.

C'est dans ce cadre qu'une **importante mobilisation des forces vives** du département s'est créée afin que le Pacte de développement territorial pour la Nièvre soit signé le 15 février 2019 par la ministre des Solidarités et de la Santé, la ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales et les Élus du territoire.



Le Pacte, ce sont plus de **195 millions d'euros investis** dont 94,7 millions d'euros de la part de l'État et de ses opérateurs.

À l'échelle nationale, deux autres Pactes départementaux sont signés depuis 2019, dans les Ardennes et la Creuse.

Le Pacte pour la Nièvre est une stratégie articulée autour de 4 objectifs et 30 actions (36 en comptant les actions dédoublées) :

- ◆ la revitalisation des territoires - 10 actions dont le déploiement de la fibre, le numérique, les requalifications urbaines et les redynamisations de centres-bourgs ;
- ◆ la jeunesse nivernaise et le renforcement du pôle universitaire et de l'offre de formation - 8 actions dont le développement des cordées de la réussite, l'ouverture d'un campus connecté, la mise en place de nouvelles formations autour de la filière automobile ;
- ◆ le soutien aux filières automobile, charolais, bois/forêt - 5 actions dont l'accompagnement du pôle Véhicules du futur, l'accompagnement de l'agriculture dans le développement des énergies renouvelables et l'animation de la filière bois ;
- ◆ la valorisation de l'attractivité touristique et culturelle - 7 actions dont la requalification du centre des expositions de Nevers, le développement des itinéraires de déplacement à vélo, l'accompagnement des deux établissements publics de coopération culturelles de Bibracte et de la Cité du mot à La Charité sur Loire, le contrat de station de la commune thermale de Saint-Honoré-les-Bains et le contrat de station touristique du lac des Settons dans le Morvan.

Tous ces projets sont suivis dans le cadre d'un **mode de gouvernance partagé** au travers d'un comité de pilotage (instance stratégique de pilotage réunissant les partenaires signataires du Pacte à raison de deux comités par an), de comités techniques (chaque objectif dispose d'un comité technique ; cette instance se réunit deux fois par an, en amont du comité de pilotage) et de groupes de travail spécifiques. Cinq comités de pilotage ont été organisés jusqu'à présent.

Trois ans après sa signature, le Pacte affiche un **très bon taux de réalisation**. Toutes les actions sont engagées et 40 % d'entre elles sont désormais réalisées.

Des réalisations du Pacte pour le territoire de la Nièvre

Des actions exemplaires

1. Revitaliser le territoire

Déployer le numérique pour désenclaver le territoire

Développer le très haut débit c'est répondre à plusieurs enjeux : celui de réduire la fracture numérique et aussi de revitaliser et réindustrialiser le territoire. La première question posée par une entreprise qui veut s'installer dans la Nièvre, c'est celle de l'accès au très haut débit. Le taux de déploiement s'élève au 3ème trimestre 2021 à 28 %, toutes zones confondues (54 % en zone AMII, 15 % en zone AMEL et 19 % en RIP). Il s'agit aussi de déployer le très haut débit mobile avec le réseau 5G, sur l'agglomération de Nevers dans un premier temps.

Le déploiement du numérique consiste aussi en celui d'une administration numérique simplifiée avec l'ouverture de 26 France Services dans la Nièvre (31 voire 32 d'ici la fin de l'année 2022) afin de garantir l'accès aux services publics à moins de 30 minutes de chez soi. Pour accompagner les usagers dans l'apprentissage des outils du numérique et des bonnes pratiques de navigation sur internet (reconnaître les « fake news...»), 33 conseillers numériques viennent en renfort des équipes existantes pour monter des ateliers collectifs et faire de l'aide individualisée sur les territoires.

Un hélicoptère sanitaire à l'hôpital de Nevers

Inauguré le 13 janvier 2020, l'hélicoptère sanitaire basé à l'hôpital de Nevers permet d'accélérer significativement les délais d'intervention et de prise en charge des patients en réduisant le temps d'accès au service hospitalier le plus adapté. Il permet de limiter le temps d'intervention des équipes médicales et ainsi d'augmenter leur disponibilité.



Dossier de presse

Pacte Nièvre - 14 Mars 2022

Faire revivre nos territoires

66 M€

pour la rénovation
du quartier du Banlay

+
un travail sur
la qualité
de vie



Crédit photo : ville de Nevers

La revitalisation des territoires concerne toutes les zones qu'elles soient urbaines ou rurales. Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) pour le quartier du Banlay représente un investissement public massif en faveur de la mobilité, de l'habitat, du développement durable et des équipements de ce quartier. Ce sont d'ores et déjà 106 logements démolis sur 570 pour une reconstruction de 100 (et une réhabilitation de 415 logements) avec un accompagnement social des habitants et du projet Quartier fertile.

Le programme national Action Coeur de Ville a retenu les villes de Nevers et Cosne-Cours-sur-Loire pour redynamiser ces centres villes via un ensemble de leviers sur l'urbanisme, l'habitat, le commerce, la mobilité et l'accessibilité, le numérique et l'animation.

La Nièvre comprend aussi 19 centralités rurales labellisées Petites Villes de Demain et 14 Villages du Futur qui font l'objet d'un soutien financier et en ingénierie territoriale pour les aider dans la définition de leur projet de territoire et la mise en œuvre opérationnelle de leurs opérations de revitalisation du territoire.



13,4
millions d'€
depuis 2018



Dossier de presse

Pacte Nièvre - 14 Mars 2022

2. Donner sa chance à la jeunesse nivernaise

Soutenir l'enseignement supérieur

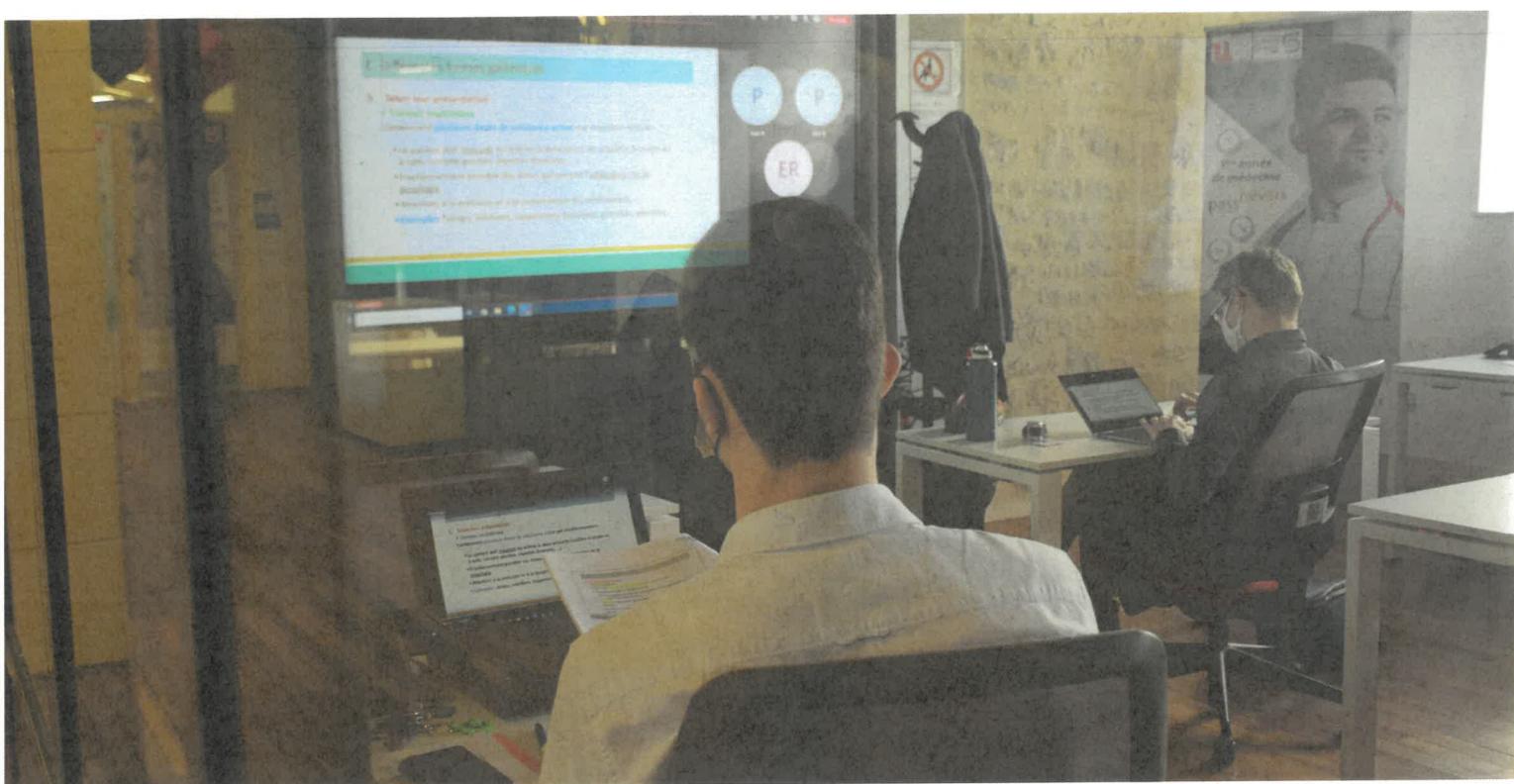
Pour permettre aux jeunes du territoire de poursuivre leurs études à Nevers, le Pacte soutient l'ouverture de nouvelles offres de formation en enseignement supérieur. L'enjeu est double : faire en sorte que les jeunes ne renoncent plus à leurs études faute d'éloignement des formations et favoriser leur maintien sur le territoire, à l'issue de leurs études.

C'est dans ce contexte que le Pacte a soutenu l'implantation d'un Campus connecté, du Parcours Accès spécifique santé (PASS) et du BUT informatique.

Le Campus connecté

Situé dans les bâtiments de l'Inkub à Nevers, il a fait figure de pionner à la rentrée 2019 en faisant partie des 13 premiers sites de France à ouvrir. Il permet aux étudiants de suivre, depuis Nevers des cours à distance (7000 formations à distance possibles). Dernièrement, 12 étudiants en orthoptie sont venus suivre leur formation depuis le campus connecté.





Le PASS : parcours accès spécifique santé

Depuis la rentrée 2020, les étudiants qui s'inscrivent dans des études de santé peuvent intégrer la 1^{ère} année à Nevers appelée « parcours accès spécifique santé ». 24 étudiants inscrits à la rentrée 2020 ont passé leurs partiels en fin d'année et ont connu un taux de réussite de 33 %, comparable à celui d'autres facultés de médecine. L'intégralité des cours ont été suivis en visioconférence grâce aux investissements portés par l'État, l'Université de Bourgogne, la Région, le Département et l'Agglomération de Nevers. 30 étudiants sont inscrits à la rentrée 2021 dont 25 sont originaires de la Nièvre.

L'ouverture du BUT informatique

Le campus de Nevers dispose aujourd'hui d'un BUT en informatique sur le site de l'Université de Bourgogne-ISAT. 28 étudiants sont inscrits en première année dont une majorité de Nivernais. Inaugurée par Mme Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ce BUT est un cursus de 3 ans qui forme des étudiants notamment à la programmation, aux systèmes et réseaux, au génie logiciel, etc.



3. Renforcer les filières structurantes de la Nièvre

Le véhicule du futur se dessine dans la Nièvre

Labellisé pôle de compétitivité depuis 2005, le Pôle Véhicule du Futur dispose d'une antenne à Magny-Cours depuis quelques années. Au quotidien, le Pôle favorise la synergie entre les entreprises, l'enseignement et la recherche pour faire émerger des projets innovants sur les véhicules de demain et les mobilités du futur. Le dernier projet labellisé et soutenu par le Pôle porte sur le moteur à combustion interne hydrogène pour tendre vers une mobilité décarbonée. Des adhérents nivernais du Pôle sont également soutenus dans le cadre du plan de relance.

C'est dans cette logique que l'ISAT et des entreprises privées du territoire coopèrent avec le laboratoire DRIVE sur le développement des véhicules autonomes.

10
projets nivernais
labellisés
en lien avec le
Véhicule du Futur



Le FabLab du Marault : un tiers lieu ouvert à tous en milieu rural



Ouvert au public depuis mars 2020, le FabLab situé sur l'agropôle du Marault offre un endroit qui permet à chacun de pouvoir bénéficier d'outils, y compris numériques, de machines, de l'expérience et du savoir-faire des usagers du FabLab pour apprendre tout en réalisant soi-même ses propres projets. Dernièrement, le FabLab a travaillé sur des projets en lien avec la robotique, la qualité de l'eau ou encore la mise en place de poulaillers connectés.

Développer la production de bois énergie avec les haies

Les haies des exploitations agricoles représentent pour les agriculteurs une occasion supplémentaire d'être acteur de la transition écologique. Le bois ainsi coupé lors de l'entretien de ces haies est déchiqueté puis transformé en bois plaquette destiné à alimenter, entre autres, des chaudières collectives. Ce bois constitue ainsi une source locale et renouvelable d'énergie propre ainsi qu'une nouvelle piste de valorisation économique.

Cette démarche est soutenue dans le cadre du Pacte par le financement d'un poste de chargé de mission auprès de la Chambre d'agriculture pour accompagner les agriculteurs dans cette démarche et dans la recherche de débouchés.



Dans cette démarche d'accompagnement des agriculteurs pour la production d'énergies renouvelables, les partenaires du Pacte ont souhaité poursuivre leurs actions dans le cadre de nouveaux engagements inscrits dans l'avenant du Pacte notamment en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la plantations de haies ou encore pour aider à la structuration des démarches des agriculteurs dans leurs projets d'installations photovoltaïques sur les toits des exploitations agricoles.

6 500 tonnes
de bois plaquette
utilisées
dont 564 tonnes
pour les chaufferies collectives
(données 2018)

4. Valoriser l'attractivité touristique et culturelle



Bibracte Antoine Maillier

Un patrimoine historique valorisé à Bibracte

Le site de Bibracte a bénéficié de soutiens des partenaires du Pacte pour accompagner son développement :

- « Bibracte numérique » afin de développer des outils numériques à destination de différents publics, des visiteurs aux chercheurs présents sur le site, dans une perspective d'approche intégrée, d'expérimentation et de partage d'expérience avec d'autres acteurs de l'archéologie ;
- l'extension du musée avec la création d'une nouvelle salle d'exposition temporaire de 270m² et la création d'un auditorium pour une centaine de personnes ;
- la création d'un abri de chantier de 1 500m² sur le mont Beuvray pour protéger un chantier où les premiers vestiges d'architecture romaine en Gaule ont été trouvés et favoriser un interface entre les fouilles et le public.

Favoriser les mobilités douces

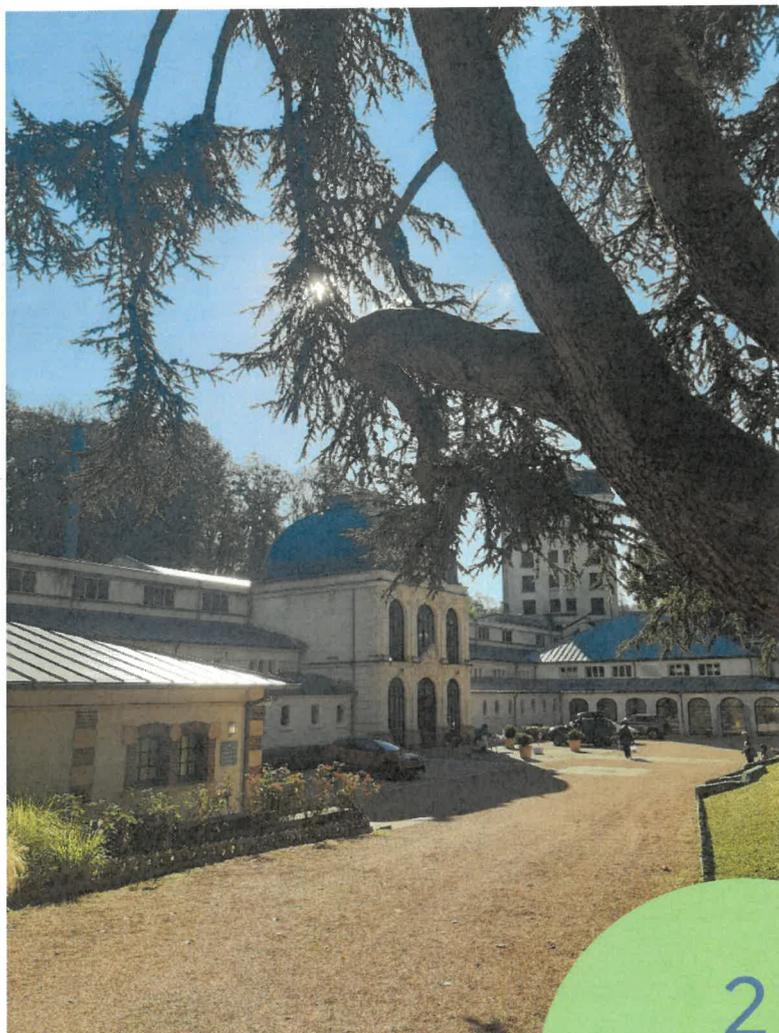
Les mobilités douces sont un axe de développement pour la transition écologique. Le nombre d'itinéraires pédestres et cyclables a été conforté dans la Nièvre. Ainsi, le territoire de l'Agglomération de Nevers compte 26 km de voies vertes, 44 km de bandes cyclables et 6 km de pistes cyclables.

Pour accompagner ce mode de déplacement, ds équipements (15 abri vélos et 400 accroche vélos) sont en place et la mobilité douce continue de tracer son chemin avec de nouvelles continuités cyclables à l'étude comme la liaison Nevers-Vareennes-Vauzelles par la Rue des Grands Jardins. Concernant Cosne-Cours-sur-Loire, le chantier de la voie verte en bord de Loire est également sur les rails (première zone de travaux située entre la rue Agathe et la rue des Puits).

Pour allier tourisme et développement durable, la Nièvre possède un important maillage de 11 voies vertes dont la célèbre EuroVélo6 (de l'Atlantique à la Mer Noire) qui traverse le département.

328 km
de pistes cyclables
dans la Nièvre

La redynamisation de Saint-Honoré-les-Bains et des Settons par les contrats de stations



Les contrats de station de Saint-Honoré-les-Bains et des Settons signés tous deux en 2019 rentrent dans leur phase concrète : pour Saint-Honoré-les-Bains, un nouvel espace aquatique est proposé au sein des thermes depuis l'an dernier, le chemin piétonnier entre les thermes et les rues commerçantes a été rénové, des travaux sont en cours pour développer le marketing et la communication sur cette destination et enfin des boutiques ont été achetées en centre bourg afin de proposer des espaces de vente plus modernes ou des appartements.

2

Contrats de stations

L'étude du contrat de station des Settons vient de se terminer et des actions concrètes au service du territoire seront bientôt mises en oeuvre.





Bilan financier

Sur le plan financier, on estime à 195 millions d'euros le total des contributions engagées et/ou déjà versées par les acteurs du Pacte : Europe, Etat et ses opérateurs, Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, Conseil départemental de la Nièvre, les intercommunalités et communes concernées par les actions du Pacte, des partenaires privés (La Poste), des entreprises privées.

Pacte Nièvre	Montant en millions d'€	%
Union européenne	8,5	4,5
Etat (et ses opérateurs)	94,7	48
Conseil régional	22,7	12
Conseil départemental	2,6	1,5
Etablissements publics de coopération intercommunale et communes	38,8	20
Autres partenaires (dont secteur privé)	27,7	14
TOTAL	195	100,00 %

La dynamique se poursuit avec de nouveaux engagements

Les bons résultats obtenus pour les actions du Pacte et les dynamiques territoriales engagées ont fait consensus au bénéfice des territoires de la Nièvre pour la poursuite de cette démarche en faveur de nouvelles pistes d'actions.

Les nouveaux enjeux sont donc le fruit d'une co-construction entre les partenaires ayant permis de définir **11 nouvelles actions**.

Nouvelle action pour la revitalisation du territoire :

Moderniser les équipements de l'aéroport de Nevers-Fourchambault

L'enjeu est d'ancrer cet équipement dans le XXI^{ème} siècle, de développer et structurer un écosystème autour de ce pôle de mobilité et d'activités et de favoriser son essor qui sera bénéfique à l'ensemble du territoire par la poursuite d'opérations de modernisation et de sécurisation.

Dans ce cadre, l'État s'engage notamment à :

- soutenir la modernisation des équipements de l'aéroport au travers du **Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2023**.

Les membres du syndicat mixte (Conseil régional, Conseil départemental, Nevers agglomération et Ville de Nevers) s'engagent à :

- définir puis mettre en œuvre un Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2023 en lien avec la Direction Générale de l'Aviation Civile.



Nouvelles actions pour la jeunesse nivernaise :

Structurer et adapter l'offre immobilière d'enseignement supérieur aux besoins des étudiants

Le campus de Nevers connaît depuis quelques années une phase de croissance tant au niveau de sa population étudiante (+ 30 % entre 2015 et 2020) que des formations proposées (plus de 50 formations labellisées en 2021/2022). L'enjeu est de poursuivre le renforcement du pôle universitaire, déjà suivi par le Pacte, en accompagnant le schéma immobilier et l'évolution du bouquet de services proposés aux étudiants.

Dans ce cadre, l'État et les collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil départemental, Nevers agglomération et Ville de Nevers) s'engagent :

- en faveur de la création d'une **maison des étudiants** à Nevers.
- à poursuivre la réflexion sur une organisation de la **restauration étudiante** ainsi que d'une amélioration de la qualité des repas.
- à conforter l'**identité** de Nevers comme 4^{ème} ville d'enseignement supérieur de la région Bourgogne-France-Comté.

Nevers agglomération, en lien avec le Conseil départemental de la Nièvre, s'engage à :

- élaborer le nouveau **schéma local d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation** pour la période 2022-2027.

Amorcer la création d'un Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence en Santé

La mise en place d'un Campus des Métiers et des Qualifications a pour objectif d'attirer et de valoriser l'orientation des jeunes vers la filière des soins à la personne et aussi, de permettre des opportunités professionnelles de reconversion sur le territoire en ouvrant à une diversité de métiers, avec tout niveau de parcours pouvant aller jusqu'à de hautes qualifications. La constitution de ce campus est aussi un des outils pour répondre au double défi de l'accès aux soins, accru du fait d'une population vieillissante, et d'une pénurie de main d'œuvre dans les secteurs des industries de santé et des métiers médico-sociaux.

Dans ce cadre, l'État s'engage :

- à **financer le poste de directeur opérationnel** en charge du montage du dossier de Campus des Métiers et des Qualifications, excellence santé, pendant un an.

Le Conseil régional et le Conseil départemental s'engagent à **soutenir le projet** de Campus des Métiers et des Qualifications, excellence santé, avec un volet de la Nièvre sur les métiers du soin et de l'autonomie porté par la Fabrique Emploi et Territoires. Le dossier régional sera soutenu par le Rectorat de région académique auprès du **Programme d'Investissement d'Avenir 4**.

Nouvelles actions pour la filière agricole :

Dans le cadre de la transition écologique, les partenaires du Pacte ont souhaité soutenir l'orientation de la filière agricole vers une agriculture durable au travers de :

Un nouvel élan pour les énergies renouvelables au sein des exploitations agricoles

Il s'agit de compléter une action existante dans le Pacte afin de favoriser le développement des énergies renouvelables (méthanisation, énergie photovoltaïque sur les toits des bâtiments agricoles, production de plaquettes de bois à partir de ressources ligneuses du bocage) au sein des exploitations agricoles. En complément de l'autonomie énergétique du territoire, cet axe présente un intérêt de valorisation économique pour les agriculteurs.



Dans ce cadre, l'État s'engage à :

- soutenir l'ingénierie de projet par la mobilisation des financements de l'ADEME dans le cadre de l'accompagnement du développement des énergies renouvelables, notamment la **méthanisation**.

- financer des opérations de **plantation de haies** sur des surfaces agricoles (France Relance).

Les partenaires signataires s'engagent à :

- accompagner les actions des agriculteurs visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à **stocker du carbone**, notamment via le recours à la mesure « bon bilan carbone » du plan de relance.

- aider à la structuration des démarches des agriculteurs dans leurs projets d'installations photovoltaïques notamment sur les toits des exploitations agricoles.

La valorisation du sapin de Noël naturel

Le Morvan est le premier territoire producteur de sapins de Noël naturels en France avec 1,5 million de sapins vendus sur près de 6 millions au total grâce au travail de 30 producteurs. Ce territoire possède des atouts incontestables et il convient désormais de structurer cette filière agricole.



Dans ce cadre, l'État s'engage à financer une partie des besoins en **ingénierie** de l'association française des sapins de Noël naturels en vue de la structuration de la filière et de la valorisation de l'Indication Géographique Protégée « sapins de Noël du Morvan ».

Les Collectivités territoriales, notamment la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs, s'engagent à soutenir les **actions de structuration** de la filière et de **promotion** de l'activité portées par l'association française des sapins de Noël naturels.

Le soutien au développement des circuits courts en lien avec les projets alimentaires territoriaux (PAT) pour une alimentation locale et durable

La crise sanitaire récente a fait émerger des impératifs de reconquête de souveraineté alimentaire, confirmée par le contexte international actuel. Les orientations en faveur de la transition agroécologique pour une alimentation saine, locale et durable sont exprimées par le législateur et les consommateurs et mises en œuvre dans le cadre des PAT. Ces derniers visent à développer la résilience alimentaire et les dynamiques territoriales en faveur des circuits courts.



L'État (dont France Relance) et les Collectivités concernées s'engagent à :

- financer les besoins en **ingénierie** pour développer les PAT.
- **soutenir les actions** développées dans le cadre de ces projets.

La gestion durable de l'eau et l'agriculture : une ressource à préserver et partager sur les territoires entre les différents usages

Après plusieurs épisodes récents de sécheresse, l'agriculture nivernaise est profondément concernée par le changement climatique. Une réflexion est à conduire et des solutions à trouver sur la gestion durable de l'eau dans l'usage agricole afin de renforcer la résilience des exploitations face à ces évolutions profondes.



Dans ce cadre, l'État s'engage à co-financer le recrutement d'un **ingénieur spécialisé**, pendant deux ans, auprès de la Chambre d'agriculture afin de développer des solutions de gestion durable de l'eau.

La Chambre d'agriculture s'engage à animer, en étroite concertation avec les partenaires, le projet de la gestion durable de l'eau.

Les partenaires (Collectivités territoriales, Chambre d'agriculture) s'engagent à mener une **réflexion sur une préservation et un partage de la ressource en eau**.

Les nouvelles actions de valorisation de l'attractivité touristique et culturelle

Le contexte favorable à un retour au monde rural et à un tourisme vert constitue une occasion à saisir pour intensifier l'attractivité touristique et l'allongement de la durée des séjours dans le département. Deux leviers prioritaires d'actions sont définis : les structures d'hébergement dont il convient de soutenir la création et d'aider à la rénovation et, les offices de tourisme et la valorisation de nouveaux potentiels touristiques autour des destinations à travailler comme les Grands lacs du Morvan, le Canal du Nivernais et la station de montagne du Haut-Folin.

L'hébergement et l'office de tourisme, leviers de croissance prioritaires de la filière touristique de la Nièvre

L'État s'engage à :

- soutenir financièrement le volet **ingénierie** du projet de développement d'une offre touristique le long de la Loire porté par l'association Loire itinérances.

Les partenaires (État, Conseil régional, Conseil départemental, EPCI, communes concernées) et la Banque des Territoires s'engagent, chacune dans le cadre de leurs politiques sectorielles, à :

- financer les opérations **d'investissements sur les établissements hôteliers** qu'elles auront sélectionnées afin de développer l'offre d'hébergement du territoire (mobilisation de la Foncière tourisme).

- soutenir la réalisation d'un **audit** et accompagner par des financements les actions préconisées sur les offices de tourisme.

Les Grands Lacs du Morvan, aménagement et développement

La Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs s'engage à porter la **stratégie de développement des Grands Lacs du Morvan**, en lien avec les autres Collectivités (Conseil régional, Conseil départemental, Communes), le Parc Naturel Régional du Morvan. Dans le cadre de cette stratégie, l'État, le Conseil régional, le Conseil départemental et les Communes concernées accompagneront financièrement des **investissements publics** qui seront à réaliser.

La Banque des territoires sera associée au projet.

Les différents appels à projets et manifestations d'intérêt du plan Avenir Montagne peuvent constituer des opportunités pour **financer des projets touristiques structurants** à l'échelle du territoire.

Le Canal du Nivernais, renforcer l'offre de services et développer les hébergements touristiques

L'État et les Collectivités (Conseil régional, Conseil départemental, EPCI et communes concernées) s'engagent à aider financièrement la réalisation d'opérations d'aménagement menées dans le cadre du **plan de développement du Syndicat mixte du Canal du Nivernais**. La Banque des territoires sera également associée.



Haut-Folin, le développement touristique du sommet du Morvan et de la Bourgogne



L'État, le Conseil régional, le Conseil départemental, les EPCI et les communes partenaires du site s'engagent à accompagner la **réflexion et la mise en valeur touristique du site du Haut Folin**. La Banque des territoires participera également à cette réflexion.

Les différents appels à projets et manifestations d'intérêt du plan Avenir Montagne peuvent constituer des opportunités pour financer des projets touristiques structurants à l'échelle du territoire.

ANNEXE

Action & sous-action	Intitulé de l'action intitulé en gras : nouvelle action introduite par avenant
Objectif 1 : Revitaliser le territoire	
Action 1A	Rendre soutenable l'effort de financement des collectivités publiques : financement des fonds de concours.
Action 1B	Rendre soutenable l'effort de financement des collectivités publiques : la fibre optique
Action 2	Devenir un département exemplaire en matière de développement des usages : Faire vivre la labellisation « grande école du numérique ».
Action 3	Devenir un département expérimentateur dans le développement de la 5G
Action 4	Développer une administration numérique simplifiée
Action 5A	Favoriser le développement de l'écosystème numérique : le Data Center
Action 5B	Favoriser le développement de l'écosystème numérique : le Robolab
Action 6	Baser un hélicoptère à Nevers
Action 7	Développer un pôle d'excellence sur le handicap et la vulnérabilité « Académie des innovations pour l'autonomie »
Action 8A	Accompagner la requalification urbaine et l'attractivité commerciale de Nevers : Coeur de ville
Action 8B	Accompagner la requalification urbaine et l'attractivité commerciale de Nevers : les quartiers politique de la ville (QPV)
Action 9A	Accompagner les actions de revitalisation des centres-bourgs des pôles de centralité
Action 9B	Accompagner les actions de revitalisation des centres-bourgs des pôles de centralité : ACV de Cosne-Cours-sur-Loire
Action 10	Coordonner les acteurs de l'ingénierie territoriale par la création d'une plateforme nivernaise
Action 31	Moderniser les équipements de l'aéroport de Nevers-Fourchambault
Objectif 2 : Donner sa chance à la jeunesse nivernaise	
Action 11	Expérimentation dans les centres d'information et d'orientation (CIO)
Action 12	Développer les cordées de la réussite et déployer les parcours d'excellence
Action 13	Compléter l'offre de formation autour de la filière automobile

Action 14	Renforcer l'offre de formation autour des métiers de l'eau
Action 15	Diversifier l'offre de formation supérieure disponible en proximité sur le territoire par l'ouverture d'un tiers-lieu d'enseignement à distance
Action 16	Favoriser les conditions d'accueil satisfaisantes pour les étudiants à Nevers
Action 17	Faciliter la mobilité européenne et internationale
Action 18	Accompagner les projets de développement d'activités et de citoyenneté
Action 32	Structurer et adapter l'offre immobilière d'enseignement supérieur aux besoins des étudiants
Action 33	Amorcer la création d'un Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) d'Excellence en Santé (métiers du soin et de l'autonomie des industries de santé)
Objectif 3 : Renforcer l'ambition des filières structurantes du département	
Action 19	Filière automobile : mobiliser tous les acteurs pour assurer une véritable capacité en recherche et développement
Action 20	Développer la valeur ajoutée dans la filière viande bovine en s'appuyant sur l'IGP Charolais (précédente dénomination : S'appuyer sur l'obtention de l'IGP)
Action 21	Filière agricole : créer le Fablab et valoriser les projets développés dans le tiers-lieu du Marault (précédente dénomination : Créer le Fablab du Marault)
Action 22	Inscrire l'agriculture nivernaise dans le développement des énergies renouvelables (méthanisation, photovoltaïque, bois plaquette...) et l'atténuation des effets du changement climatique (précédente dénomination : Inscrire l'agriculture nivernaise dans le développement des énergies renouvelables)
Action 23	Renforcer l'animation de la filière bois pour mieux diversifier l'utilisation du bois, développer le bois énergie et l'utilisation du bois local dans la construction
Action 34	La valorisation du sapin de Noël naturel
Action 35	Le soutien au développement des circuits courts en lien avec les projets alimentaires territoriaux pour une alimentation locale et durable
Action 36	Gestion durable de l'eau et agriculture : une ressource à préserver et partager sur les territoires nivernais entre les différents usages
Objectif 4 : Valoriser l'attractivité touristique et culturelle	
Action 24	Favoriser le tourisme d'affaires sur Nevers
Action 25A	Développer et embellir les itinéraires de déplacements pédestres ou à vélo : Nevers

Action 25B	Développer et embellir les itinéraires de déplacements pédestres ou à vélo : Cosne-Cours-sur-Loire
Action 26	Etudier la possibilité de créer un hub multi-activités sur Magny-Cours
Action 27A	Renforcer l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) de Bibracte
Action 27B	Renforcer l'EPCC de La Charité-sur-Loire
Action 28	Développer un tourisme sportif et de pleine nature
Action 29	Adopter un contrat de station pour la commune thermale de Saint-Honoré-les-Bains
Action 30	Adopter un contrat de station touristique pour les Settons
Action 37	L'hébergement et l'office de tourisme, leviers de croissance prioritaires de la filière touristique de la Nièvre
Action 38	Soutenir les projets structurants de développement touristique : - Aménagement et développement des Grands Lacs du Morvan - Renforcer l'offre de services et développer les hébergements touristiques sur le bassin touristique du Canal du Nivernais - Développement touristique du Haut Folin : sommet du Morvan et de la Bourgogne !



Dossier de presse

Pacte Nièvre : l'Etat et les partenaires du Pacte s'engagent pour le territoire nivernais

Contact :

pref-communication@nievre.gouv.fr



@Prefet58



Préfet de la Nièvre



@Prefet58



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

